

# [ MON AGENDA ]

## Animations avril à début juillet 2021

La plupart de ces manifestations sont sur inscription préalable.



**24 AVRIL**  
10H-12H

« **Rencontre-débat** » avec les habitants sur la présence des mammifères marins ( GMN ) Salle socioculturelle. 30 personnes.

Inscription obligatoire  
02 31 97 50 65  
ou 09 62 51 31 08  
( n° de la médiathèque)

**8 MAI**

**Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945**



**11 MAI**

Horaire à préciser

« **Découverte et inventaire des amphibiens des marais et bois de Colleville-Montgomery** ».

( en salle puis sur le site de Collevillette ) ; avec B. POTEL. Promotion de l'action participative « *Un dragon dans mon jardin* » et inventaire participatif des amphibiens.

Tout public de plus de 6 ans, 18 personnes max. durée 2h15. Inscription obligatoire.

**16 MAI**

**Nettoyage de la plage**



rendez-vous à 10h  
au Poste de Secours

**31 MAI DE 14H À 16H**

Découverte du bourg de Colleville-Montgomery avec un guide-conférencier (Caen la mer) (Payant)



**4 AU 7 JUIN**

**Camp militaire de véhicules sur le site Hillman**

(Les Amis du Suffolk Regiment)



**19 JUIN**

**MATINÉE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

avec collecte des DEEE, des DEA, de vêtements, de livres et de jeux de société inutilisés ou incomplets. Atelier marquage de vélos ( avec participation financière, à confirmer) Parking de la mairie

**5-6 JUIN**

**Commémorations du 77<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement**



**13 JUIN**

**1<sup>er</sup> tour des ÉLECTIONS départementales et régionales**



**20 JUIN**

**2<sup>ème</sup> tour des ÉLECTIONS départementales et régionales**



**21 JUIN**

**Fête de la musique**

18h chorale des enfants puis **concert** pour tous



Parking de la Mairie

**1<sup>ER</sup> JUILLET-24 AOÛT**

**Exposition « Mammifères marins » à la médiathèque.**



Groupe Mammalogique Normand



# COLLEVILLE-MONTGOMERY



## ÉDITORIAL

### Tenir Ensemble,

Un an déjà que nous vivons avec la plus grave crise sanitaire que la France ait connu depuis un siècle.

Le vaccin tant attendu est aujourd'hui la seule porte de sortie afin que nous apercevions enfin la lumière au bout du tunnel. Je tiens à remercier l'ensemble des administrés qui font preuve de civisme et de discipline en respectant le protocole sanitaire et ses contraintes dans la vie de tous les jours, avec le port du masque, respecté par tous dans les lieux fermés et aussi en extérieur.

Même si elle est longue et pénible, la période actuelle a révélé l'inventivité de nos restaurateurs et de nos associations autorisées à reprendre une activité.

Le personnel des services de la mairie a toujours répondu présent face à l'anormalité de la situation, tout comme les infirmiers et médecins qui ont ouvert des vacances pour réaliser les tests Covid pour les 1<sup>ers</sup> et pour vacciner leur patientèle pour les seconds.

Le CCAS a dû répondre à une demande très forte de nos administrés en situation d'isolement et de précarité et aussi les orienter pour la vaccination.

La saison touristique qui s'annonce paraît encore lointaine, mais elle se prépare.

En attendant le prochain bulletin qui paraîtra début juillet, ce mini-bul' vous tiendra informés de l'actualité et des réalisations de la commune ces derniers mois.

**Frédéric LOINARD**  
Maire de Colleville-Montgomery



## ILOT DE TRANQUILLITÉ

Le 1<sup>er</sup> février 2021, la ville de Colleville-Montgomery a signé la charte « Ilot de tranquillité » avec le Groupe Mammalogique Normand pour la préservation des phoques sur les plages de sa commune.

La présence des phoques sur les plages est un phénomène normal puisque ces derniers utilisent l'espace marin pour se déplacer et se nourrir et l'espace terrestre pour se reposer ou s'y reproduire.

Beaucoup de personnes pensent que les phoques observés sur les plages sont des phoques en détresse qui nécessitent une capture et une prise en charge. Mais ce n'est pas toujours le cas ! La plupart du temps, un phoque seul sur la plage se trouve uniquement dans une situation de repos.

Dans ce cas, c'est le comportement des personnes présentes sur la plage qui va déterminer ses chances de survie. **Il faut savoir que tout attroupement autour d'un phoque, qu'il soit nouveau-né ou adulte, ne peut lui être que préjudiciable. En cas de découverte d'un animal, le mieux est donc de s'éloigner et de maintenir une grande zone de tranquillité autour de lui (au moins 50 m).**

En plus de la quiétude des animaux, ces lignes de conduite permettront de garantir la sécurité des personnes présentes. Il faut rappeler qu'un phoque est un animal sauvage, pouvant griffer et mordre lorsqu'il se sent en danger, et pouvant potentiellement transmettre des maladies.

La commune de Colleville-Montgomery, à travers la démarche « Ilot de tranquillité » s'engage à sensibiliser ses habitants sur ce sujet. Dans ce cadre, trois panneaux d'information ont été installés aux entrées de la plage afin de permettre aux habitants de se familiariser avec les bons comportements à adopter en cas de présence d'un phoque. Un temps d'échange entre le Groupe Mammalogique Normand et les habitants sera également organisé, en avril prochain. De plus, les agents de la commune seront formés à la conduite à tenir en cas de présence d'un animal sur la plage : savoir reconnaître si l'animal est en détresse ou non, mettre en place un périmètre de sécurité autour de l'animal, contacter les bonnes personnes, etc.

L'objectif est de cohabiter avec la faune sauvage de notre littoral !



## LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



Animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, le programme régional d'actions relatif aux espèces exotiques envahissantes a pour vocation d'interpeller la population et d'accompagner les acteurs du territoire dans la gestion et la régulation des espèces exotiques envahissantes.

Ainsi sur Colleville-Montgomery, le Conservatoire Botanique National de Brest a relevé la présence de 7 espèces : Erable sycomore, Azolla fausse-fougère, Buddleia de David Arbre aux papillons, Pois vivace, Laurier cerise (laurier palme), Robinier faux acacia et Sénéçon du Cap.

Le 20 mars dernier, lors d'une conférence auprès des habitants, ces espèces ont été présentées. Le meilleur moyen pour éviter une prolifération de ces plantes est de prévenir leur arrivée. Pour cela, il est préférable de privilégier la plantation d'espèces locales.



## RÉSEAUX

Le syndicat mixte Eaux du Bassin Caennais a entrepris des travaux sur le réseau d'eau potable. Renouvellement de certaines canalisations et remplacement des branchements.

Ces travaux concernaient pour la dernière tranche :

- La rue des Ecoles, des Capucines et la route de Ouistreham.
- Au total : 430 mètres linéaires de conduite ont été remplacés et 20 branchements renouvelés.
- Le réseau d'eaux usées en amiante a été remplacé par une nouvelle canalisation en fonte diamètre 200 rue des Ecoles avec 7 branchements.

Le montant total de l'opération s'élève à 23 1479.79 € HT, financée par le syndicat et Caen la mer (montant comprenant la 1<sup>ère</sup> tranche rues du Bocage et du Tour de ville).

## EGLISE

Les travaux d'entretien intérieur sont terminés. Le nouveau chauffage électrique rayonnant fonctionne. Il est composé de trois lustres suspendus et de radiateurs. Le câble d'alimentation des cloches est remplacé. L'éclairage à leds transforme l'ambiance intérieure.

A l'entrée du cimetière, coté parking Mairie, un nouveau portail a été installé.



## PLAGE

Les travaux de réhabilitation des ouvrages du littoral sont lancés. Ils se poursuivront jusqu'en mars 2022 sous maîtrise d'ouvrage de Caen la mer.

Le remplacement de trois épis est en cours, le remplacement du clapet et la restauration de l'émissaire ont été effectués au 1<sup>er</sup> trimestre .

La pose des ganivelles, en remplacement de celles enlevées par la mer, et la revégétalisation de la dune ont été réalisées fin mars après rechargement en sable.



## PLACE DU DEBARQUEMENT.

La reprise totale du terre-pierre est prévue avec la plantation des végétaux manquant l'an passé.

## FOSSÉS

Entre Colleville-bourg et Colleville-plage, le curage des fossés et le débouchage de nombreuses buses ont été réalisés avec la participation des employés de Caen la mer et des agriculteurs.

Ces travaux d'entretien vont permettre l'écoulement des eaux de surface, en cas de fortes pluies, vers le Marais.



# COLLECTE DES DÉCHETS, ce qui change au 1<sup>er</sup> avril 2021

## LOTISSEMENT DU COLOMBIER

Les travaux de construction des premiers pavillons ont débuté dans le Clos du Colombier.

La reprise des travaux de voirie de la 2<sup>ème</sup> phase va démarrer vers le 15 avril côté rue des

Petites rues.



## SECURISATION EXPERIMENTATION

Pour ralentir la vitesse, des stationnements sont autorisés sur la chaussée à l'emplacement des marquages. Des panneaux « Stop » et « Cédez le passage » compléteront ce dispositif,

Grande rue, route de Ouistreham et avenue du Béquet.

## PARKING DES ECOLES

A l'emplacement des anciens tennis, un parking provisoire a été créé. Il est prévu pour le stationnement des véhicules des agents des écoles, des enseignants et des élus.



## INFO' IMPORTANTE

19 JUIN / 9H00 - 12H30 :

Matinée Développement durable avec collecte des DEEE, des DEA, de vêtements, de livres et de jeux de société inutilisés ou incomplets.

Atelier marquage de vélos ( avec participation financière, à confirmer)

Parking de la mairie



## 1 JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE

A l'occasion du renouvellement des marchés de collecte des déchets, certaines tournées de ramassage ont été réadaptées, impliquant des changements de jours et d'horaires.

Pour notre commune :

TYPE DE DÉCHETS	JOUR DE COLLECTE	HORAIRES DE PASSAGE
Ordures ménagères	Mardi	Matin
Recyclables	Mardi (semaines impaires juillet août)	Matin
Encombrants	vendredi 9 avril 2021	Matin
Déchets verts	Lundi	Après-midi

Les calendriers de collecte ont été distribués aux personnes résidant en maison individuelle . **Ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022.** Concernant les immeubles, l'affichage des jours de collecte est assuré par le bailleur ou le syndic.

## 2 MODALITÉS DE COLLECTE DES EMBALLAGES : LE BAC JAUNE

La collecte des emballages recyclables et des papiers se fait exclusivement au moyen de bacs jaunes. Les emballages et papiers doivent être déposés en vrac directement dans le bac. Les sacs jaunes sont supprimés.

**Grâce au bac jaune, la collecte des recyclables aura lieu une semaine sur deux (sauf en juillet et août).**

## 3 CONSIGNES DE TRI – LE TRI DEVIENT PLUS FACILE !

La Loi de Transition Énergétique a fixé des objectifs ambitieux en matière de recyclage matière, en imposant notamment une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages plastiques à l'horizon 2022.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, tous les emballages et papiers se trient dans le bac jaune !

**Bon à savoir : un emballage, c'est ce qui protège un aliment ou un objet. Sont donc exclus les objets en plastique tels que les jouets, brosses à dents, stylos etc...**

Désormais, vous pouvez déposer les pots et barquettes en plastique et polystyrène, les sacs et films (café, biscuits apéritifs, fromage râpé...) et les tubes (dentifrices, crème de soin...) sans exception dans la poubelle jaune.

Pour tout connaître des nouvelles consignes de tri, consultez le site [www.consignedetri.fr](http://www.consignedetri.fr)



## 4 COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants évolue pour s'adapter à vos besoins et favoriser le recyclage des déchets. Vous pourrez solliciter le nouveau service de collecte d'encombrants sur appel, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 02 31 95 69 09.

- Tarif unique de 10 par collecte.
- Encombrants collectés sur rendez-vous.
- A présenter sur le domaine public en respectant les consignes de dépôts (2m<sup>3</sup> maximum, liste des déchets acceptés sur [Caen.la.mer.fr](http://Caen.la.mer.fr)).

Une collecte en porte à porte annuelle maintenue : le 9 avril 2021.

Dépôt gratuit en déchèterie toute l'année.

Plus d'infos sur la collecte des déchets : [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr) ou 02 31 304 304.